Complexe Sportif Andromède
Chemin du Ferradou
31700 Blagnac
Tel : 05 61 71 60 03
E-mail :secretariat.bsca@gmail.com
Site : www.bsc-athle.com

Feuille de Remboursement 2023 - 2024

Nom : **Prénom :**

Objet du déplacement ou de la demande de remboursement :

Date : **Lieu :**

MOYEN DE TRANSPORT

Cocher les cases correspondantes et remplissez les cases pour les kilomètres.

☐ **Auto :** ☐ **Voiture personnelle** ☐ **Véhicule de location**

Nombre de personnes transportées (renseigner le nom des personnes) :

Nombre de kilomètres (mappy.fr) : ☐ X 0,35€ *(0 à 500km)* ☐ X 0,18€ *(+500km)* = ☐ €

Péage(s) (joindre les justificatifs) ☐ €

ATTENTION *: Utilisation de voiture personnelle, on prend en charge le remboursement sur la base des kilomètres effectués, distance A/R du kilométrage le plus rapide sur mappy.fr. Les factures de carburant ne sont pas remboursées, sauf dans le cas d'une location de véhicule. Dans tous les cas les remboursements sont plafonnés à 270€ (plus péages) pour une personne seule et 400 € (plus péages) pour deux personnes et plus.*

(Pour le train et l'avion, un accord préalable auprès du bureau directeur est obligatoire)

☐ **Train** *(Tarif SNCF 2e classe)* ☐ €

☐ **Avion** *(Tarif réduit)* ☐ €

HÉBERGEMENT ET REPAS

☐ **Hôtel** : Nombre de nuit : ☐ X ☐ € = ☐ €

(Rappel : le prix de la chambre d'Hôtel est compris entre 50€ et 100€/nuit/personne (petit déjeuner compris).

☐ **Repas** : Nombre de repas : ☐ Total des repas = ☐ €

(Rappel : le montant maximum du repas est fixé entre 16€ et 22€/personne/repas.

DIVERS

Autres frais *(à préciser, ex. carburant dans le cas d'une location de véhicule)* : ☐ €

TOTAL DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT ☐ €

Réservé au secrétariat :

N° du chèque :
Date :

Date :
Signature :

BIEN REMPLIR LA FEUILLE ET JOINDRE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
(Ticket de péage, factures, billets de train, note de restaurant, etc.).